

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 20685**

présenté par
M. Ratenon

ARTICLE 14

Supprimer l'alinéa 10.

EXPOSÉ SOMMAIRE

"Comme la majorité des Français·es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur. Selon une étude de Proxinvest, en 2017, les PDG du CAC 40 ont touché en moyenne 5,1 millions d'euros, soit 14 % de plus qu'un an auparavant. En 2018, c'est à nouveau une hausse de +12 %, soit un montant de 5,8 millions d'euros en moyenne. Du jamais-vu depuis 2003. Mais à part ça, l'urgence, c'est de mener en force une réforme des retraites pour fragiliser nos solidarités nationales."